



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Enseignement Supérieur,
de la Formation des Cadres
et de la Recherche Scientifique

Comité d'Animation, de Pilotage
et de Suivi de la Réforme(CAPESUR)

Contribution à l'élaboration de la réforme pédagogique de l'enseignement supérieur

Février 2001

Les contraintes du système pédagogique actuel

→ Contraintes d'ordre socio-économique

→ Contraintes d'ordre institutionnel

→ Contraintes d'ordre pédagogique

Contraintes d'ordre socio-économique

- Difficulté d'identification des besoins d'un marché de l'emploi en pleine mutation.**
 - Réduction notable de l'offre d'emploi du secteur public.**
 - Difficulté d'insertion des lauréats de l'université au sein de l'entreprise.**
-

Contraintes d'ordre institutionnel

- ➔ **Inscription des bacheliers principalement dans les établissements à accès ouvert.**
 - ➔ **Diversification peu marquée du système de formation et prédominance de l'enseignement général conduisant à des déperditions importantes.**
 - ➔ **Beaucoup d'abandons et de redoublements réduisant considérablement le rendement du système de formation.**
 - ➔ **Système éducatif, ne développant pas suffisamment les formations courtes et moyennes ouvrant sur la vie active, avantageant indirectement les formations supérieures longues.**
 - ➔ **Système de formation rigide ne permettant pas de passerelles, notamment entre les grands champs disciplinaires.**
-

Contraintes d'ordre pédagogique

- ➔ **Rigidité des procédures** de définition et d'adoption des programmes de formation tous fixés par décrets.
 - ➔ **Approches pédagogiques et méthodes d'enseignement ne favorisant pas** le développement de la personnalité de l'étudiant.
 - ➔ **Bacheliers habitués à travailler dans des conditions totalement différentes** de celles qui doivent prévaloir au sein de l'université.
 - ➔ **Ecart excessif** entre la durée initialement prévue et celle réellement effectuée au titre de l'apprentissage, de la formation et des sessions d'examens.
-

Les objectifs de la réforme pédagogique

- ➔ Permettre aux étudiants désirant poursuivre des études de deuxième cycle d'acquérir **les formations et les compétences** requises.
 - ➔ Permettre aux étudiants désirant accéder au marché de l'emploi d'acquérir **des compétences** facilitant leur insertion.
 - ➔ **Améliorer le rendement** du système pédagogique.
 - ➔ **Répondre aux besoins** de l'environnement socio-économique.
-

Les objectifs (suite)

- ➔ **Développer les capacités** méthodologiques, linguistiques et communicationnelles.
 - ➔ **Instaurer un système d'orientation progressive.**
 - ➔ **Préparer à l'insertion** dans l'environnement socio-économique.
 - ➔ **Transmettre les valeurs culturelles** fondamentales.
-

Nouveau système pédagogique

Principes et éléments du système

- ➔ Les enseignements sont organisés en **semestres, filières et modules**.
 - ➔ L'année universitaire est composée de **deux semestres**.
 - ➔ Le semestre comporte **14 à 16 semaines** d'enseignement et d'évaluation.
 - ➔ Dans la mesure du possible, un module d'un semestre peut être **reprogrammé** au cours du semestre suivant.
-

Principes et éléments du système (suite)

- **Le volume horaire semestriel peut varier entre 300 et 360 heures, selon la nature des filières de formation.**
 - **Un semestre d'été peut être organisé par l'université, chaque fois que les conditions s'y prêtent.**
-

Systeme modulaire

Objectifs

➔ **Améliorer le rendement pédagogique.**

➔ **Optimiser l'utilisation des ressources.**

Notamment en visant les objectifs suivants :

➔ **Permettre une souplesse et une autonomie pédagogique aux niveaux des méthodes d'enseignement, des modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes.**

➔ **Conduire à une plus grande implication des enseignants.**

➔ **Offrir à l'étudiant la possibilité de capitaliser les acquis.**

➔ **Autoriser la mise en place de passerelles entre différentes filières.**

➔ **Faciliter le processus d'orientation et de réorientation de l'étudiant.**

Composantes du système modulaire

Le système pédagogique est bâti sur :

→ Les modules

→ Les filières de formation

Le module

Le module est **l'unité fondamentale** du système de formation

- ➔ Il est **autonome** et vise des objectifs déterminés.
 - ➔ Il devrait procéder d'une démarche conceptuelle commune et cohérente pour **l'ensemble du système universitaire**.
 - ➔ Son contenu varie selon le type et le cycle de formation.
-

Éléments du module

- ➔ **Un enseignement** dispensé sous forme de cours théoriques et/ou de travaux dirigés et/ou de travaux pratiques portant sur une ou plusieurs matières ayant des objectifs, des contenus et une didactique qui leur sont propres.
 - ➔ **Des activités pratiques** consistant en travaux sur le terrain, en projets ou en stages.
 - ➔ Les composantes d'un module devraient constituer une **unité cohérente.**
-

Précisions supplémentaires

- ➔ Un module d'enseignement devrait avoir un volume horaire compris entre **80 et 120 heures**.
 - ➔ Un module d'activités pratiques (stages, travaux sur le terrain, projets ...) devrait durer entre **20 et 25 jours** ouvrables.
 - ➔ Un module pourrait **combiner** des enseignements et des activités pratiques.
 - ➔ Une **activité pratique** pourrait correspondre à **un ou plusieurs** modules.
 - ➔ Le module devrait être entièrement dispensé **au cours d'un semestre**.
 - ➔ Le module devrait **relever d'un département**, cependant d'autres départements peuvent y contribuer.
-

Descriptif

Chaque module ferait l'objet d'un descriptif détaillé précisant :

- ➔ **Ses objectifs.**
 - ➔ **Les prérequis éventuels.**
 - ➔ **Les matières et leurs contenus et les modalités d'organisation des activités pratiques.**
 - ➔ **La démarche didactique et pédagogique requise pour son enseignement.**
 - ➔ **Les modes d'évaluation appropriés.**
 - ➔ **Les modalités de validation.**
 - ➔ **Les noms du responsable et des intervenants.**
-

La filière

- Une filière est un cursus de formation ayant pour objectif de faire acquérir à l'étudiant **des aptitudes et des compétences**.
 - Elle consiste en un **ensemble cohérent** de modules pris dans **un ou plusieurs** champs disciplinaires.
 - Elle est constituée de **15 à 20 modules** dont un noyau de modules obligatoires, constituant le **tronc commun** de la filière, et un ensemble de **modules optionnels**.
 - Elle conduirait à un ensemble d'**options de spécialisation**.
-

La filière (suite)

- ➔ La filière se déroule normalement sur **cinq semestres** et s'inscrit entièrement soit dans le premier cycle soit dans le second, elle conduit à l'obtention du **diplôme du cycle** considéré.
 - ➔ Une filière est rattachée administrativement à **un établissement universitaire**. Ses modules peuvent être assurés dans un ou **plusieurs départements**, voire **plusieurs établissements d'enseignement supérieur**.
-

Descriptif

Chaque filière ferait l'objet d'un descriptif détaillé précisant :

- ➔ **Les objectifs de la formation.**
 - ➔ **Les prérequis d'accès.**
 - ➔ **Les modalités d'obtention du diplôme de la filière.**
 - ➔ **La liste ordonnée des modules et la description de leurs contenus.**
 - ➔ **Les débouchés de la formation.**
 - ➔ **Le responsable de la filière et les responsables des modules la composant.**
-

Accréditation d'une filière

Une filière est :

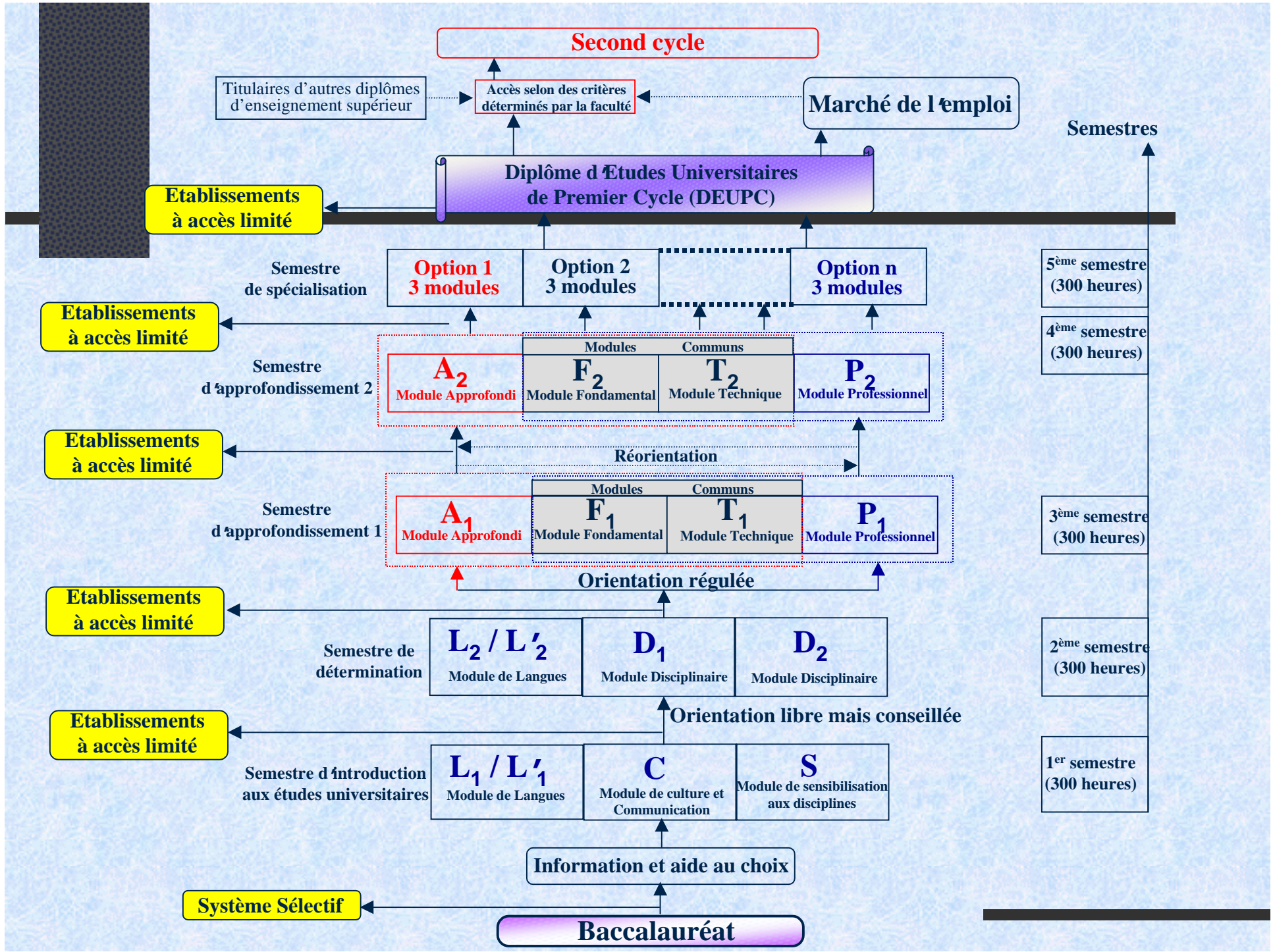
- ➔ **Proposée par le conseil d'établissement.**
 - ➔ **Adoptée par le conseil d'université.**
 - ➔ **Soumise pour accréditation à la Commission Nationale de Coordination de l'Enseignement Supérieur.**
-

Evaluation et validation d'un module

- L'évaluation des connaissances et des aptitudes se fait sous forme d'examens, de contrôles continus, de tests, de devoirs, d'exposés de mémoires, de rapports de stages ou de tout autre moyen de contrôle des connaissances prévu dans le descriptif du module. Elle est **conçue et organisée par les enseignants** du module.
 - L'évaluation interviendrait au cours et ou à la fin du ou des enseignements composant le module **sans qu'elle ne fasse l'objet de sessions d'examens** spécialement organisées à cet effet.
 - Les modalités de validation d'un module devraient être **fixées par l'université** et précisées dans le descriptif.
 - Des contrôles de **rattrapage** pourraient être envisagés.
 - Les conditions de réinscription à un module non validé devraient être **arrêtées par l'université**.
-

Diplôme de la filière

- ➔ Pour l'obtention du diplôme de la filière, **l'université fixe les modalités pratiques** d'obtention du diplôme conformément au descriptif présenté pour son accréditation.
 - ➔ Les conditions d'obtention du diplôme d'une filière devraient tenir compte d'un certain nombre de considérations fondées sur **la rationalisation et l'optimisation du rendement** des cycles de formation et des **impératifs du système modulaire**.
 - ➔ Pour l'étudiant qui n'a pas réussi son diplôme, l'université établira une attestation indiquant l'ensemble des **modules suivis** et précisant les **modules validés**.
Ces derniers pourraient être pris en considération dans le cas d'une **reprise d'études** en formation initiale ou en formation continue selon les conditions définies par l'université.
-



DEUXIEME CYCLE

→ C'est un **cycle de spécialisation** permettant aux étudiants d'**acquérir des compétences** dans différents **champs disciplinaires.**

Objectifs

- ➔ **Dispenser des formations débouchant sur la vie active pour l'essentiel.**
 - ➔ **Former des cadres compétents possédant un savoir-faire, préparés le cas échéant à la création d'entreprises et maîtrisant l'utilisation des outils et techniques de communication.**
 - ➔ **Permettre aux lauréats qui ont les prédispositions adéquates de poursuivre, en conformité avec les exigences de l'université, des études de troisième cycle et de mener une activité de recherche.**
-

Organisation

- ➔ A l'instar du premier cycle, le deuxième cycle est organisé en semestres, filières et modules. Il se déroule sur cinq semestres.
 - ➔ Il est ouvert aux titulaires du **DEUPC**, aux titulaires d'autres diplômes d'enseignement supérieur, technique ou général moyennant la satisfaction de **prérequis** précis.
 - ➔ Les filières de deuxième cycle sont sanctionnées par un diplôme de **maîtrise**. Elles devraient tenir compte de l'environnement socio-économique de l'université et de ses spécificités régionales le cas échéant.
-

Organisation (suite)

- ➔ L'organisation pédagogique du deuxième cycle, les modalités de validation des modules et d'obtention de diplômes pourraient être élaborées par une **approche similaire** à celles proposées pour le premier cycle.
 - ➔ Les enseignants-chercheurs auront à mener au sein de leurs universités une **réflexion approfondie** sur les cursus correspondants.
-